



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 JUIN 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 61

Votants : 71 (dont 10 procurations)

N° 16 B/

OBJET :

CULTURE

CONSERVATOIRE
ARTISTIQUE
D'AGGLOMERATION
(CAA)

RECONDUCTION DU
DISPOSITIF D'AIDE
AUX FAMILLES

ANNEES SCOLAIRES
2018/2019
ET
2019/2020

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 27 JUIN 2019

Publiée ou notifiée

le : 27 JUIN 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA (à partir de la délibération n°5 et pour la délibération n°3), Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (de la délibération n°1 à la n°35 et à partir de la délibération n°40) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT (de la délibération n°1 à la n°49 et à partir de la délibération n°52) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES (de la délibération n°1 à la n°32 et à partir de la délibération n°35) – I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE (jusqu'à la délibération n°32) – J.P BLANC (de la délibération n°1 à la n°45 et à partir de la délibération n°48) - C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la n°8 et à partir de la délibération n°14) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P SEMET (de la délibération n°1 à la n°45 et à partir de la délibération n°49) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la n°31 et à partir de la délibération n°33) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – C. MALHURET (jusqu'à la délibération n°54) – E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°6) – YJ. BIGNON - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°44) - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. F. SENNEPIN à F. DUBESSAY - J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à B. BAYLAUCQ - JD. BARRAUD à JM. LAZZERINI – C. DUMONT à M. CHARASSE – B. KAJDAN à JL. GUITARD - G. MAQUIN à M. GRELET – MC. STEYER à JJ. MARMOL - JP. SALAT à C. BENOIT - C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : MM. J. TERRACOL par G. DEPALLE, Vice-Président.

Mme A. CHAPUIS par MA. LAPRUGNE, Conseillère Communautaire.

Absents excusés : P. MONTAGNER - R. MAZAL, Vice-Président.

M. F. MINARD - C. CATARD – F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy, en particulier l'article C-8 s'agissant des activités culturelles,

Vu la délibération n°16 du 24 juin 2010 décidant de créer un dispositif d'aide financière (40 ou 60 € en fonction du quotient familial) au profit des familles qui inscrivent leur(s) enfant(s) au Conservatoire Artistique d'Agglomération,

Vu les délibérations du 14 juin 2018 et du 13 juin 2019 instaurant les tarifs applicables à l'ensemble du conservatoire de Vichy Communauté,

Vu l'examen par la commission N°3/volet culture, réunie le 20 mai 2019,

Considérant que 195 enfants ont bénéficié de cette aide sur l'année scolaire 2017/2018 pour un montant total de 9 880 €,

Considérant le besoin de préciser les modalités de mise en œuvre de ce dispositif sur l'année scolaire 2018/2019,

Considérant la nécessité de délibérer sur la reconduction du dispositif au titre de l'année scolaire 2019/2020,

Propose au Conseil Communautaire :

- De confirmer la mise en œuvre de ce dispositif d'aide sur l'année scolaire 2018/2019,
- De poursuivre l'aide apportée aux familles selon le dispositif en vigueur pour l'année scolaire 2019/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 juin 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 16 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN

Objet de l'acte : 2019 - CULTURE - CONSERVATOIRE ARTISTIQUE D'AGGLOMERATION
(CAA) - REONDUCTION DU DISPOSITIF D'AIDE AUX FAMILLES -
ANNEES SCOLAIRES 2018/2019 ET 2019/2020

.....
Date de décision: 13/06/2019

Date de réception de l'accusé 27/06/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 13JUI2019_16B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190613-13JUI2019_16B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....
Nom du fichier : 16 B.pdf (99_DE-003-200071363-20190613-13JUI2019_16B-DE-
1-1_1.pdf)

